Le bois permet un confort acoustique

atout 3

Si l'on regarde de plus près les propriétés acoustiques des parements et murs en bois, on observe qu'ils ont un rôle isolant. Le bois limite la transmission des bruits générés à l'intérieur du bâtiment tout comme ceux provenant de l'extérieur. Il permet également une bonne propagation du son pour les voix, la musique et le chant dans les amphithéâtres ou salles de réunion.

©Atelier Métis Architectes

Sur les bancs de l'Amphithéâtre Wilfrid Kilian (38)

Architecte : Atelier Metis (38)

POINT DE VUE... de l 'utilisateur

Jean-Jacques DURAND, service patrimoine, logistique et maintenance de l'IUT2 Université Grenoble Alpes

« L'utilisation de bois dans ce projet émane de l'architecte qui aime travailler ce matériau. Cette proposition répond à la forte sensibilité écologique de nos chercheurs. L'habillage bois pour l'acoustique fonctionne très bien, pas besoin d'équipement de sonorisation : les derniers rangs de l'amphithéâtre de 120 places entendent parfaitement ! On est très contents du projet et de son rendu. Avec les essences choisies, c'est simplement magnifique. Aujourd'hui les usagers préfèrent utiliser l'amphithéâtre et fuir les autres salles ! »

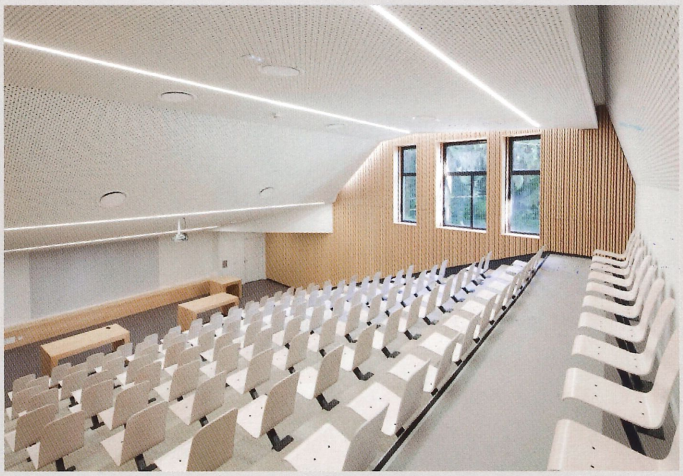

POINT DE VUE... de l'acousticien

Bertrand DE BASTIANI, Acousticien et responsable développement pôle bâtiment, Acoustb (38)

« Pour l'acoustique de cet amphithéâtre, nous avons installé des revêtements absorbants composés de plaques de plâtre perforées et de lattes de bois ajourées sur de la laine minérale. La forme du plafond permet au son de se propager de la scène vers la salle. Les parois arrières et latérales sont absorbantes et empêchent les réverbérations vers la scène ! De plus, le bois apporte une certaine chaleur et une très belle harmonie. Il a des effets psycho-acoustiques qui font qu'on se sent souvent mieux dans un projet incluant du bois en matériaux de finitions. Et au final, ce n'est pas forcément plus cher qu'un autre matériau qui aurait une esthétique particulière comme le bois. Il ne faut pas hésiter à exploiter les propriétés acoustiques du bois, mais par contre il est important de s'entourer des bonnes personnes pour traiter l'acoustique globale du bâtiment. »

PABLO, LE PAREMENT ACOUSTIQUE EN BOIS LOCAL

PABLO est un projet impulsé par FIBOIS 42 qui a travaillé, aux côtés de la menuiserie BEAL, et d'autres entreprises ligériennes, au développement d'une gamme de parements acoustiques à base de lames de bois massif local. Les 20 configurations de parements qui constituent cette gamme ont été testées en laboratoire, afin de déterminer leur performance d'absorption acoustique, et ainsi faciliter leur prescription. Les produits PABLO absorbent jusqu'à 95 % des sons et peuvent être réalisés et mis en œuvre par toute entreprise de la filière adhérente à la marque PABLO.

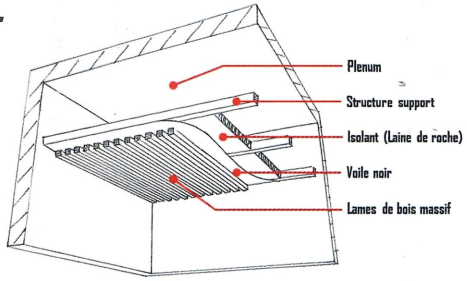

+ d'informations sur **www.fibois42.org**